



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sidérurgie

Question écrite n° 34589

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la situation de la sidérurgie et de la métallurgie françaises et européennes dans la crise économique et financière et sur les conditions de leur sauvegarde et de leur développement. Il lui demande s'il compte favoriser le recours à l'utilisation dans la production de produits recyclés en luttant contre les exportations illicites et en modifiant même les spécificités techniques de certains produits pour y incorporer des quantités minimales de ressources issues du recyclage, et conforter ainsi le potentiel de développement aux filières françaises de déconstruction (trains, navires, avions etc.).

Texte de la réponse

Conscient du rôle stratégique des filières de la sidérurgie et de la métallurgie pour l'économie française, le ministre du redressement productif est pleinement investi pour leur pérennisation. Ce secteur fait l'objet d'une attention particulière des services du ministère afin de renforcer ce secteur stratégique pour l'économie qui connaît des difficultés conjoncturelles. Une quantité importante de la production de métal a d'ores et déjà pour origine le recyclage. A titre d'exemple, environ la moitié de l'aluminium produit chaque année en France est de l'aluminium de seconde fusion. L'imposition de quotas de matériaux recyclés ne recueille pas, à ce jour, l'adhésion de l'ensemble des filières industrielles concernées. Certaines d'entre elles sont confrontées à des difficultés d'approvisionnement en France. L'introduction d'un quota obligerait ces dernières à importer des métaux recyclés. Ces flux étrangers se substitueraient à des achats de métal français de première fusion. D'autres industries pourraient ne pas retrouver une qualité du matériau sur certains types de produits avec un pourcentage de métal recyclé. Pour un même métal, la nature des obstacles pour la réutilisation de matière recyclée peut revêtir des formes très variées en fonction de la nature des alliages. Conscient de ces difficultés, le ministère du redressement productif souhaite adopter une démarche pragmatique en demandant à chaque filière, en fonction de ses spécificités, de s'engager à une quantité minimale de matériaux recyclés. En outre, les pouvoirs publics travaillent à la construction d'outils incitatifs à l'utilisation de matériaux recyclés. Le développement des normes et labels contribue de manière importante à sensibiliser les industriels, attentifs aux attentes grandissantes des consommateurs en matière de développement durable. Les efforts de la France pour relever le prix de la tonne carbone participent également de cette volonté d'inciter les consommateurs de métaux à se tourner vers les matériaux recyclés, dont le processus de production est moins émetteur en dioxyde de carbone. Pour ce qui est du problème du gisement de matières secondaires, l'Etat agit d'ores et déjà dans le domaine. Les labels aluminium et acier recyclables apposés sur les produits en vente dans la distribution incitent les consommateurs finaux à privilégier les producteurs éco-responsables. Les efforts faits pour obliger les producteurs à analyser le cycle de vie de leurs produits doivent à terme permettre de déboucher sur la conception de produits plus faciles à déconstruire, et donc à recycler. Le principe de responsabilité élargie du producteur et les contributions qui s'y attachent ont permis notamment pour les véhicules hors d'usages et les emballages de mobiliser d'importantes ressources pour le financement de la filière du recyclage.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34589

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8081

Réponse publiée au JO le : [4 mars 2014](#), page 2166